Les gens de deux religions différentes n'héritent pas les uns des autres.

Abdullah iibn 'Amr (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Les gens de deux religions différentes n'héritent pas les uns des autres." »

[Bon] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Ce hadith indique qu'il n'y a pas d'héritage entre les gens dont les religions sont différentes. Par conséquent, le musulman n'hérite pas du juif ou du chrétien et inversement. Ceci parce que la concordance de religion, qui est l'une des conditions de l'héritage, n'est pas remplie. Ainsi, lorsque les religions de deux personnes sont différentes, il n'y a pas d'héritage possible entre elles. Et c'est l'avis de l'ensemble des jurisconsultes.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/64718

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee